



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Souveraineté monétaire

Le plan de Bruxelles pour imposer l'euro face au dollar

Face à l'imprévisibilité de la politique américaine et à l'hégémonie de la Chine, la Commission européenne abat ses cartes. De la création d'un « 28e régime » ... • (Page 08)

Tribune de Marcellin Gandonou

Pourquoi des choses désagréables arrivent aux gens biens et que faire ?

Il nous arrive de poser cette question sur nous-même, ou sur une autre personne. J'avoue qu'il est difficile ... • (Page 10)



Togo / Électrification rurale

• (Page 03)

62 millions d'euros pour 312 localités



Financement, innovation et emploi

• (Page 04)

Le Togo au cœur des dynamiques africaines à Addis-Abeba

Financement

Exploiter la force du cofinancement au service du développement

Le Groupe de la Banque mondiale, aux côtés du ministère marocain de l'Économie et des Finances et du Groupe ... • (Page 02)

Ananas, mangue, maïs, soja et manioc

Le Togo actualise les bases de données de cinq filières

Un atelier tenu le 9 février 2026 au ministère de l'Agriculture a lancé la relecture des critères d'adhésion aux familles professionnelles. (Pages 04)

Fintech africaine

Le Dutch Good Growth Fund injecte 3 millions \$ dans First Circle

Le Dutch Good Growth Fund investit 3 millions de dollars dans First Circle Capital, un fonds panafricain dirigé par des femmes. Objectif : renforcer le financement ... • (Page 06)

Coaching & mentorat

Entrée en vigueur de la norme professionnelle du CACMES

Un peu plus de deux mois après les Journées Scientifiques Internationales du Coaching 2025 (JSIC 2025), place à la proclamation et à la remise officielle des ... • (Page 11)

CANALBOX

FIBREZ
SANS FRAIS

PROFITEZ DÈS MAINTENANT
DE L'INSTALLATION À 0 FCFA*

TÉLÉCHARGEZ L'APP CANALBOX
POUR TESTER VOTRE ÉLIGIBILITÉ



*Paiement du premier forfait mensuel à la souscription

8866

www.canalbox.tg

Coût de l'appel : 20 FCFA.

Financement

Exploiter la force du cofinancement au service du développement

Le Groupe de la Banque mondiale, aux côtés du ministère marocain de l'Économie et des Finances et du Groupe AFD, coorganise le 11 février le forum « La force du cofinancement », un événement destiné à renforcer la collaboration autour de cet enjeu au sein des partenaires de développement et des pays.

Les besoins de financement pour le développement sont immenses, et aucune institution ne peut y répondre seule. En unissant leurs forces et en finançant ensemble des projets, les partenaires de développement peuvent mobiliser davantage de ressources, soutenir des investissements plus importants et plus complexes, et obtenir des résultats plus rapidement. Une mutualisation qui aide les pays à accélérer leurs progrès vers l'élimination de la pauvreté et la promotion d'une prospérité partagée. Des initiatives telles que la Mission 300 et AgriConnect illustrent comment les plateformes partagées peuvent rapprocher les partenaires et débloquer des financements à grande échelle. À l'avant-garde des efforts de cofinancement, le Maroc présente en la matière un solide historique de collaboration. Au cours de la décennie écoulée (de l'exercice 2016 jusqu'à aujourd'hui), cinq projets soutenus par le Groupe de la Banque mondiale dans le pays ont fait l'objet de cofinancements, ce qui a permis de mobiliser plus de 2 milliards de dollars. Les financements conjoints ont joué un rôle clé dans des secteurs tels que le développement urbain, l'agriculture et les transports, ces partenariats s'étendant désormais à la santé, à l'énergie et au développement numérique. « L'expérience du Maroc montre que le cofinancement ne consiste pas seulement



à mettre en commun des ressources : c'est un levier pour obtenir des résultats de plus grande ampleur, plus rapides et plus transformateurs », déclare Nadia Fettah, ministre de l'Économie et des Finances du Maroc. « Lorsque les partenaires de développement unissent leurs efforts et s'alignent sur les priorités nationales, nous pouvons mobiliser davantage de ressources — y compris des capitaux privés —, réduire la fragmentation de l'aide et soutenir des investissements plus importants et porteurs de transformations. Le Maroc est un excellent exemple de ce que nous pouvons accomplir en travaillant véritablement de concert pour appuyer des investissements qui créent des emplois et davantage d'opportunités », souligne Anshula Kant, directrice générale et directrice financière du Groupe de la Banque mondiale. « À l'heure où les besoins de développement augmentent plus vite que les ressources disponibles, le cofinancement est un élément essentiel de la solution. Je suis heureux de prendre part à ce

Image du jour



• A Lomé, ce 17 février 2026, rencontre stratégique à FAO au Togo. La Directrice pays Bénin Togo du FIDA et le Représentant, ont accordé leurs visions et échangé sur l'expertise de la FAO pour la formulation d'un nouveau projet d'investissement.

AUX DÉCIDEURS ... L'heure de vérité

Le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics est à la fois le thermomètre et le moteur du développement. Routes, écoles, hôpitaux, ouvrages énergétiques : derrière chaque infrastructure se dessine une ambition nationale. Au Togo, cette ambition est claire. Mais encore faut-il que l'exécution soit à la hauteur de la vision.

La rencontre du 12 février 2026 du Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) aura eu le mérite de la franchise. Pendant plusieurs heures, autorités publiques et professionnels du BTP ont posé un diagnostic sans complaisance : retards, chantiers inachevés, études techniques insuffisantes, dérives dans les procédures de passation. Autant de dysfonctionnements qui fragilisent la crédibilité de la dépense publique et ralentissent l'impact des investissements sur la vie des populations.

En rappelant les réformes engagées depuis 2015, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a souligné une évidence : la transparence ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas de rigueur et de résultats. Le passage annoncé du « moins-disant » à « l'offre économiquement la plus avantageuse » constitue, à cet égard, un tournant majeur. Choisir la qualité plutôt que le prix le plus bas, c'est refuser l'illusion des économies immédiates au profit de la durabilité.

Son collègue en charge des Infrastructures, Kodjo Adedze, a eu raison de rappeler que les responsabilités sont partagées. L'État doit renforcer le contrôle et la planification ; les entreprises doivent honorer leurs engagements techniques et contractuels. La « République des résultats » ne peut être un slogan : elle doit se traduire par des ouvrages livrés dans les délais, conformes aux normes et pérennes.

L'enjeu dépasse le seul secteur du BTP. Il touche à la gouvernance de la commande publique, à la confiance des partenaires financiers et à la compétitivité des entreprises nationales. La mise en place d'une commission mixte État-secteur privé, l'audit des marchés en souffrance et le renforcement des sanctions sont des mesures attendues. Mais leur efficacité dépendra de leur application stricte et continue.

Il faut rappeler l'ampleur des moyens engagés : près de 3 000 milliards de FCFA investis en cinq ans dans les infrastructures. Cet effort budgétaire traduit la vision portée par le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, qui appelait à Luanda en octobre 2025 à « construire mieux », avec des infrastructures durables, résilientes et gouvernées avec rigueur. La cohérence entre cette vision et la réalité des chantiers est aujourd'hui l'exigence centrale.

La rencontre du CCESP marque peut-être un tournant. Elle envoie un signal : celui d'un État prêt à écouter, mais aussi à exiger. Celui d'un secteur privé conscient que la crédibilité se construit dans la performance. Le défi est désormais de transformer les recommandations en actes.

Car au bout du compte, derrière chaque marché public, il y a une route attendue, une école promise, un hôpital espéré. Et derrière chaque retard, ce sont des citoyens qui patientent. L'heure n'est plus aux constats. Elle est à l'exécution, à la discipline et à la responsabilité collective.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,9%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

Source : tresor.economie.gouv.fr

Togo / Électrification rurale

62 millions d'euros pour 312 localités

Grâce à un financement de 62 millions d'euros soutenu par le Royaume-Uni, le Togo accélère son programme d'électrification rurale. Déjà, douze villages bénéficient de nouvelles installations, avec 312 localités concernées au total et près de 250 000 personnes impactées.

• Joël Yanclo

L'accès universel à l'électricité au Togo n'est plus un horizon lointain. Selon le Ministère délégué chargé de l'Énergie et des Ressources Minières, le vaste programme d'électrification rurale vient de franchir une étape majeure, avec l'illumination progressive de douze villages et le lancement effectif des travaux dans des centaines d'autres localités. Ce projet structurant est issu du 4^e Forum sur le Commerce et l'Investissement entre le Royaume-Uni et l'Afrique Francophone de l'Ouest et du Centre (UK-WCAF IV), tenu à Lomé en novembre 2025. À l'issue de cette rencontre stratégique, un accord de financement de 62 millions d'euros, soit environ 40,7 milliards de FCFA, a été signé avec la succursale londonienne de Deutsche Bank. L'investissement est entièrement consacré à l'extension du réseau électrique dans 312 localités rurales. Le chantier est d'une ampleur considérable : 1 300 kilomètres de lignes moyenne tension à construire, 882

312 VILLAGES S'ÉCLAIRENT PROGRESSIVEMENT GRÂCE À UN PROJET SOUTENU PAR LE ROYAUME-UNI

REPUBLIC OF TOGO
Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques

f <https://energie.gouv.tg>

kilomètres de réseau basse tension à déployer et 312 postes de transformation à installer au cœur des villages concernés. Les impacts sont déjà visibles dans les premières localités raccordées. À la tombée de la nuit, les rues s'éclairent, améliorant la sécurité et la mobilité. Les élèves peuvent prolonger leurs révisions dans de meilleures conditions. Les commerces de proximité

et les petites unités artisanales bénéficient d'un environnement plus favorable à leurs activités. Au total, près de 250 000 personnes verront leur quotidien transformé par ce projet.

Vecteur de développement économique et social

Au-delà de l'éclairage domestique, l'électrification rurale constitue un puissant levier de transformation économique. L'accès à l'énergie favorise l'émergence de petites industries, stimule l'entrepreneuriat local et améliore la qualité des services sociaux, notamment dans les centres de santé et les établissements scolaires. L'investissement

mobilisé illustre également la capacité du Togo à attirer des financements internationaux pour des projets structurants. Le partenariat noué à l'occasion de l'UK-WCAF IV témoigne d'une diplomatie économique active et orientée vers des résultats concrets. Sur le plan social, l'impact est immédiat : l'électricité réduit les inégalités territoriales, renforce la cohésion nationale et offre aux populations rurales des conditions de vie comparables à celles des centres urbains. L'accès à l'énergie permet aussi l'introduction d'équipements modernes, l'amélioration de la conservation des produits agricoles et le développement d'activités génératrices de

revenus. En accélérant le rythme des raccordements, les autorités togolaises consolident la dynamique nationale vers une couverture intégrale.

Cap sur l'accès universel à l'électricité d'ici 2028

Le projet d'électrification rurale s'intègre dans la stratégie nationale visant l'accès universel à l'électricité. Grâce aux efforts cumulés des dernières années et à la mobilisation de partenaires internationaux, le pays maintient son objectif de couverture totale à l'horizon 2030, avec une trajectoire permettant d'anticiper l'accès complet dès juillet 2028. Le financement obtenu dans le cadre du forum UK-WCAF IV représente une étape décisive dans cette marche vers l'universalité.

Il vient renforcer les initiatives déjà engagées pour étendre le réseau électrique, améliorer la fiabilité de la distribution et accroître la capacité de production. Pour les autorités, l'électrification ne relève pas seulement d'une politique sectorielle : elle constitue un pilier du développement national. L'énergie est au cœur de la compétitivité économique, de l'attractivité des territoires et du bien-être des populations. À mesure que les poteaux s'élèvent et que les transformateurs s'installent dans les villages, le chantier prend une dimension concrète et visible. Les premières localités éclairées annoncent une transformation plus large du paysage rural togolais. Avec douze villages déjà connectés et des centaines d'autres en cours de raccordement, le Togo confirme sa volonté d'accélérer la transition énergétique et de garantir à chaque citoyen, où qu'il vive, un accès fiable et durable à l'électricité.



Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

Population en 2023 (FMI)

PIB/hab en 2023 (FMI)

Répartition sectorielle du PIB en 2022

(CNUCED)

Agriculture

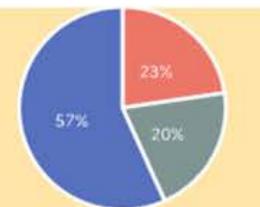
Industrie

Services

9,1 Mds USD

9,1 M

1 001 USD



Source : tresor.economie.gouv.fr

Financement, innovation et emploi

Le Togo au cœur des dynamiques africaines à Addis-Abeba

Les ministres Prof. Gado Tchangbedji et Dr Arthur Lilas Trimua participent au neuvième Forum des entreprises africaines à Addis-Abeba. Une rencontre stratégique dédiée à la mobilisation des investissements, à l'innovation et à la création d'emplois, dans un contexte où le financement durable conditionne la transformation structurelle du continent.

• Joël Yanclo

Le ministre délégué auprès du ministre de l'Éducation nationale, chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Prof. Gado Tchangbedji, ainsi que son collègue chargé de la Promotion des investissements et de la Souveraineté économique, Dr Arthur Lilas Trimua, prennent part aux travaux du neuvième Forum des entreprises africaines, organisé les 16 et 17 février 2026 à Addis-Abeba. Placée sous le thème « Financer l'avenir de l'Afrique : emplois et innovation pour une transformation durable », cette rencontre de haut niveau rassemble décideurs publics, institutions financières, communautés économiques régionales et grands acteurs du secteur privé. L'objectif est clair : identifier des mécanismes innovants de financement capables d'accompagner l'industrialisation du continent et de soutenir l'émergence d'un tissu entrepreneurial solide. Au cœur des discussions figurent la mobilisation des investissements, le recours accru aux financements mixtes (blended finance) et l'orientation stratégique des capitaux vers des projets à fort impact. Les échanges mettent un accent particulier sur les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), considérées comme le principal moteur de création d'emplois en Afrique. L'économie créative et les startups technologiques figurent également



parmi les priorités, dans un contexte où la transformation numérique redéfinit les modèles de croissance. La participation togolaise à ce forum traduit une volonté d'inscrire le pays dans les dynamiques africaines de financement innovant. Elle ouvre des opportunités de partenariats, de co-investissements et d'accès à des instruments financiers adaptés aux ambitions nationales en matière de recherche, d'innovation et de valorisation du capital humain.

Le financement, nerf de la transformation structurelle

Dans un environnement international marqué par la contraction des financements concessionnels et la hausse du coût du capital, la question du financement du développement devient stratégique. Pour les économies africaines, la capacité à attirer et structurer des investissements productifs conditionne la création d'emplois durables et la montée en gamme industrielle. Le thème du forum met en lumière un enjeu central : passer d'une économie d'exportation de matières premières à une économie de transformation,

fondée sur la valeur ajoutée locale, l'innovation et la recherche scientifique. Cette orientation suppose un écosystème cohérent reliant universités, centres de recherche, incubateurs et investisseurs. La présence conjointe des portefeuilles de l'Enseignement supérieur et de la Promotion des investissements illustre cette convergence stratégique. L'innovation ne peut prospérer sans financement, et l'investissement productif requiert un capital humain qualifié. L'articulation entre recherche scientifique, entrepreneuriat et attractivité économique apparaît ainsi comme un levier déterminant de compétitivité. Pour le Togo, l'enjeu est double : capter des flux d'investissements structurants et renforcer la crédibilité du pays comme destination d'affaires stable et réformatrice. La souveraineté économique, évoquée dans l'intitulé ministériel, s'inscrit dans cette logique de maîtrise accrue des chaînes de valeur et de réduction de la dépendance aux importations.

Togo

Les Nations unies intègrent le recensement 2022 dans leurs projections démographiques

La Division de la population des Nations unies a publié, le 19 janvier 2026, une mise à jour intermédiaire des estimations démographiques du Togo. Cette actualisation s'appuie sur les résultats détaillés du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), réalisé en 2022 par les autorités nationales compétentes, avec l'appui de l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population).

Selon les nouvelles estimations publiées par la Division de la population des Nations unies, la population du Togo s'établit désormais à environ 8,133 millions d'habitants au 1er janvier 2023. Ces chiffres intègrent pleinement les résultats détaillés du cinquième Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), organisé par les autorités togolaises avec l'appui technique du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA). Jusqu'à cette actualisation,



les estimations internationales reposaient sur les projections démographiques disponibles avant la consolidation complète des données issues du recensement de 2022. La mise à jour publiée en janvier 2026 permet ainsi d'aligner les perspectives démographiques mondiales sur les données nationales officiellement validées. Les Nations unies précisent que cette actualisation

concerne exclusivement le Togo et s'inscrit dans le processus normal d'intégration des nouvelles données statistiques nationales dans les bases internationales. Les données relatives aux autres pays ainsi que les agrégats régionaux et mondiaux demeurent inchangés. La prochaine révision complète des perspectives démographiques mondiales est attendue en juillet 2027. Au-delà de l'aspect statistique, cette révision a des implications pour certains indicateurs

Ananas, mangue, maïs, soja et manioc

Le Togo actualise les bases de données de cinq filières

Un atelier tenu le 9 février 2026 au ministère de l'Agriculture a lancé la relecture des critères d'adhésion aux familles professionnelles des filières ananas, mangue, maïs, soja et manioc. Objectif : renforcer l'organisation, la productivité et la compétitivité des chaînes de valeur agricoles prioritaires.

• Wilson Lawson

Procéder à la relecture des critères d'adhésion aux différentes familles professionnelles des filières ananas, mangue, maïs, soja et manioc. L'initiative vise l'actualisation ou la mise en place de bases de données fiables des acteurs intervenant dans ces chaînes de valeur agricoles (CVA). L'activité est portée par le Programme de promotion de la compétitivité du secteur privé (ProComp), un programme multidonneurs cofinancé par l'Union européenne et le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) d'Allemagne, et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. L'objectif central est double : améliorer la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles, tout en consolidant la position des producteurs sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux. L'accent est mis sur le maillon production, y compris l'approvisionnement en intrants et l'amélioration des pratiques culturales.

Quatre extrants structurent l'intervention. Premièrement, la production semencière, avec l'adoption d'innovations agroécologiques, climato-intelligentes et managériales par les producteurs et semenciers. Deuxièmement, le renforcement des organisations de producteurs, coopératives et entreprises agroalimentaires pour faciliter l'accès aux marchés. Troisièmement, l'élaboration et la mise en œuvre de plans de



développement par les interprofessions des filières prioritaires. Enfin, la promotion de la production biologique et de l'agroécologie conformément au cadre réglementaire en vigueur. L'action se déploiera en trois phases : relecture des critères d'adhésion aux familles professionnelles, formation des techniciens endogènes des interprofessions sur les techniques d'enrôlement, puis enrôlement effectif des acteurs. Ce processus doit aboutir à des bases de données consolidées, outil indispensable pour la planification sectorielle et le pilotage des politiques agricoles.

La donnée, indicateur de compétitivité agricole

Au-delà de l'exercice technique, l'actualisation des bases de données professionnelles constitue un levier stratégique pour la modernisation de l'agriculture togolaise. Une meilleure identification des acteurs permet d'optimiser l'allocation des ressources, de cibler les appuis techniques et financiers, et d'améliorer la gouver-

néance des chaînes de valeur. Dans un contexte marqué par les défis climatiques et la volatilité des marchés agricoles, la transition vers des pratiques agroécologiques et biologiques représente également un enjeu de résilience. L'intégration d'innovations climato-intelligentes contribue à sécuriser les rendements et à réduire la vulnérabilité des exploitations. Par ailleurs, la structuration des interprofessions renforce le dialogue public-privé et favorise une meilleure coordination entre producteurs, transformateurs et commerçants. Cette organisation accrue peut accroître la valeur ajoutée locale, stimuler l'agro-industrie et générer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes en milieu rural. L'accent mis sur la compétitivité s'inscrit aussi dans une logique d'intégration régionale, où la capacité à répondre aux standards de qualité et de traçabilité conditionne l'accès aux marchés. Des bases de données fiables constituent un préalable à toute stratégie d'exportation structurée.

(Togo Officiel)

AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 06/03/2026

ÉMISSION SIMULTANÉE

UMOA-TITRES ET LE TRÉSOR DU TOGO

portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons et d'obligations du trésor dont les termes sont les suivants:



CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU TOGO		
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 20 000 MILLIONS DE FCFA		
DATE DE VALEUR	: 09 mars 2026		
Denomination	BAT-364 Jours	OAT-3 ans	OAT-5 ans
Maturité	364 jours	3 ans	5 ans
Valeur nominale unitaire	1 000 000	10 000	10 000
Prix		Multiples	Multiples
Taux d'intérêt	Multiples	6,15%	6,35%
Échéances	07.mars.27	09.mars.29	09.mars.31

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date : vendredi 06 mars 2026 à 10h30mn TU (Heure limite)

*Les offres seront reçues
à travers l'application
SAGETIL-UMOA*

Pour les OAT, le remboursement du capital des titres émis interviendra à la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à son taux d'intérêt et ce, dès la fin de la première année.

Pour les BAT, Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons

Dakar, le 16 février 2026

Le Directeur de UMOA-Titres

Oulimata NDIAYE DIASSE

*Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité
Publique*

Ekpao ADJABO

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

Pour plus d'informations, merci de contacter UMOA-Titres:

email : umoatitres@umoatitres.org / Tel : +221 33 849 28 28 / Fax : +221 33 839 45 57

Fintech africaine

Le Dutch Good Growth Fund injecte 3 millions \$ dans First Circle

Le Dutch Good Growth Fund investit 3 millions de dollars dans First Circle Capital, un fonds panafricain dirigé par des femmes. Objectif : renforcer le financement des fintech en pré-amorçage et amorçage, dans un secteur qui demeure le plus attractif du capital-risque africain.

• Vivien Atakpabem

Le Dutch Good Growth Fund (DGGF), fonds public néerlandais dédié au soutien des entrepreneurs dans les marchés émergents, a annoncé le 15 février 2026 un investissement de 3 millions de dollars en capital d'amorçage au profit de First Circle Capital (FCC). Spécialisé dans la fintech, FCC construit un fonds de capital-risque panafricain ciblant les startups en phase de pré-amorçage et d'amorçage. Le gestionnaire, dirigé par une équipe féminine, entend accompagner la prochaine génération d'innovateurs financiers du continent, en mettant l'accent sur les solutions favorisant l'inclusion financière et le développement des marchés locaux. L'opération intervient dans un contexte particulièrement dynamique. Selon les données publiées par Partech, la fintech reste



le premier secteur financé en capital-risque en Afrique, avec 769 millions de dollars levés en 2025. Ce positionnement confirme l'intérêt soutenu des investisseurs pour les technologies financières, notamment dans les segments de l'interopérabilité des paiements, des infrastructures

numériques et des modèles de prêt alternatifs. FCC se distingue par une stratégie ciblée et une approche structurée de création de valeur. Le fonds repose sur quatre piliers : faciliter l'accès à des financements de suivi, renforcer la gestion pilotée par les données, offrir un

accès à une expertise fintech internationale et soutenir la construction d'équipes résilientes et inclusives. L'objectif est de bâtir un portefeuille concentré de jeunes pousses à fort potentiel, en tirant parti d'un modèle d'investisse-

ment collaboratif et d'une forte présence locale. Au-delà du financement, FCC mobilise un réseau de partenaires commerciaux locaux intervenant dans le sourcing, la diligence raisonnable et l'accompagnement opérationnel des entreprises du portefeuille.

La montée en puissance d'un capital-risque à impact

L'investissement du DGGF dans FCC illustre une évolution notable du capital-risque en Afrique : la recherche d'un double rendement, financier et sociétal. En soutenant des fintech élargissant l'accès aux services financiers pour les populations mal desservies, le fonds néerlandais s'inscrit dans une logique d'impact mesurable. Le segment du pré-amorçage et de l'amorçage demeure tou-

Transport maritime

Le français CMA CGM ouvre un bureau régional africain à Abidjan

Le transport maritime mondial est dominé par trois grands armateurs, dont le français CMA CGM. Présent depuis plus de 50 ans en Afrique, le groupe basé à Marseille déploie depuis quelques années une stratégie d'expansion, aussi bien dans les ports que dans l'hinterland.



en service en 2023. L'année précédente, sa filiale logistique Ceva a acquis Spedag Interfreight, un spécialiste de la logistique très présent en Afrique de l'Est, en l'occurrence au Kenya, en Tanzanie ou au Rwanda.

Un marché très disputé

CMA CGM dispose aujourd'hui d'une offre maritime diversifiée reliant le continent africain aux principaux marchés mondiaux. Cette offre inclut un service hebdomadaire reliant l'Afrique de l'Ouest à l'Inde, au Moyen-Orient et au Golfe, des liaisons hebdomadaires directes entre l'Asie et les ports africains, ou encore une entre l'Europe et les principaux marchés d'Afrique occidentale et centrale. Le groupe français contrôle huit

terminaux à conteneurs sur le continent, situés entre autres aux ports d'Abidjan, de Kribi au Cameroun, ou encore à Tanger et Casablanca au Maroc. L'armateur basé à Marseille ne règne pourtant pas en maître en Afrique, un marché très disputé avec deux autres géants du transport maritime international. Si l'ouverture de ce premier bureau régional en Côte d'Ivoire offre un levier de différenciation, CMA CGM devra sans doute continuer d'investir pour faire face à la concurrence de l'italo-suisse MSC et du danois Maersk. MSC a par exemple étendu son empreinte en rachetant il y a quelques années les activités logistiques africaines du milliardaire français Vincent Bolloré, sous la marque Africa Global Logistics.

Avec Agence Ecofin

39^e Sommet de l'Union africaine

Les dirigeants africains endosSENT la NAFA

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Dr Sidi Ould Tah, a prononcé, dimanche 15 février 2026 à Addis-Abeba, sa toute première allocution officielle à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Il a présenté la Nouvelle architecture financière africaine (NAFA) comme le levier stratégique d'une mobilisation massive des ressources et le socle d'une nouvelle souveraineté financière africaine.

• Junior Aredola

Dans un discours résolument tourné vers l'action, Dr Sidi Ould Tah a présenté sa vision d'une Nouvelle architecture financière africaine, destinée à transformer en profondeur la manière dont le continent mobilise et déploie ses ressources. « L'Afrique ne manque pas d'ambition. L'Agenda 2063 nous donne une vision. Nos Pactes nationaux pour l'énergie, nos accords commerciaux, nos cadres d'infrastructure, tout cela nous donne des plans », a souligné Dr Ould Tah, qui a pris ses fonctions le 1er septembre dernier, en tant que neuvième président du Groupe de la Banque. « Le problème n'est pas un manque de ressources. C'est l'architecture du risque et du capital », a-t-il insisté. Il a souligné que la nouvelle vision du Groupe de la Banque ancrée dans les Quatre points cardinaux et dont la NAFA constitue un pilier, permettra au continent de changer de paradigme et de mettre en œuvre de façon efficiente, les priorités



de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. « La NAFA n'est pas un slogan. C'est une réorganisation délibérée de la manière dont l'Afrique mobilise, alloue et déploie ses capitaux pour le développement. Un passage de la fragmentation à la coordination. Des transactions isolées à l'échelle systémique. De la dépendance aux capitaux extérieurs à la souveraineté financière », a insisté le Dr Ould Tah. Ce 39^e Sommet qui s'est tenu sur deux jours, les 14 et 15 février, a porté sur le thème suivant : « Assurer la disponibilité durable de l'eau et des systèmes d'assainissement sûrs pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 ». Le président du Burundi, Évariste Ndayishimiye, a été élu nouveau président en exercice de l'UA pour l'année 2026, en remplacement du président angolais João Manuel Gonçalves Lourenço. Dans une déclaration adoptée sur les « initiatives continentales clés » de la Banque africaine de développement, les dirigeants africains ont félicité le président Ould Tah pour son élection à la tête de la principale institution financière du continent, la présentant comme le reflet de « sa capacité à orienter l'institution dans la poursuite de l'agenda de transformation et d'intégration de l'Afrique ». Les chefs d'État et de gouvernement ont salué l'orientation stratégique du président Ould Tah articulée autour des « Quatre points cardinaux » et la NAFA qui y est adossée. Dans cette dynamique, le Groupe de la Banque présentera un rapport d'étape sur l'opérationnalisation de la NAFA lors de la prochaine réunion de coordination de l'UA dans six mois.

lundi 16 février 2026

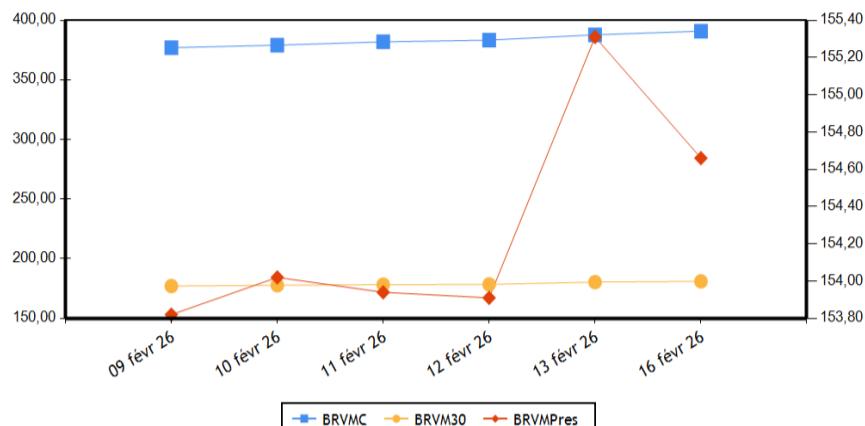
N° 32

BRVM COMPOSITE	390,83
Variation Jour	0,80 %
Variation annuelle	13,04 %

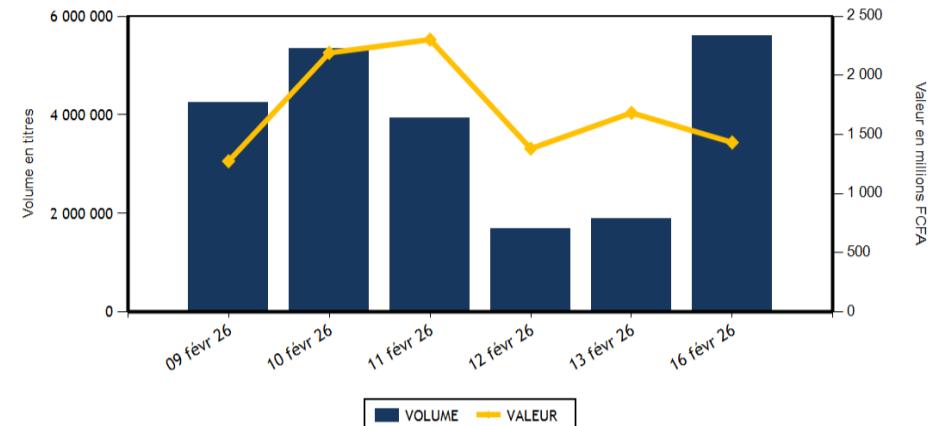
BRVM 30	181,07
Variation Jour	0,37 %
Variation annuelle	8,92 %

BRVM PRESTIGE	154,66
Variation Jour	-0,42 %
Variation annuelle	7,22 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	15 068 875 915 712	0,80 %
Volume échangé (Actions & Droits)	5 589 940	199,63 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 343 693 860	-2,39 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	21	-22,22 %
Nombre de titres en baisse	15	-16,67 %
Nombre de titres inchangés	11	450,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 476 057 364 270	-0,15 %
Volume échangé	20 290	-37,26 %
Valeur transigée (FCFA)	89 064 973	-70,96 %
Nombre de titres transigés	9	-10,00 %
Nombre de titres en hausse		-100,00 %
Nombre de titres en baisse	4	33,33 %
Nombre de titres inchangés	5	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	12 900	7,50 %	19,67 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 535	7,34 %	44,81 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	31	6,90 %	34,78 %
UNILEVER CI (UNLC)	85 500	6,88 %	149,82 %
SITAB CI (STBC)	21 000	5,29 %	6,17 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	3 170	-7,45 %	34,32 %
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	2 160	-7,30 %	208,57 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	16 000	-5,33 %	0,00 %
BERNABE CI (BNBC)	1 510	-4,13 %	7,09 %
SETAO CI (STAC)	1 625	-2,99 %	22,64 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	154,66	-0,42 %	7,22 %	35 157	332 986 880	11,74
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	266,83	2,39 %	22,60 %	5 554 783	1 010 706 980	14,22

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	150,50	0,80 %	13,04 %	5 589 940	1 343 693 860	12,45

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	101,16	0,01 %	6,60 %	7 979	121 210 360	10,15
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	188,36	0,04 %	8,87 %	88 960	191 022 495	64,78
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	163,50	0,82 %	12,09 %	5 368 840	586 562 470	10,22
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	282,18	3,02 %	30,59 %	37 042	248 226 965	10,28
BRVM - INDUSTRIELS	6	184,63	-0,65 %	39,52 %	62 011	136 387 590	20,40
BRVM - ENERGIE	4	127,42	0,09 %	14,89 %	20 089	44 554 245	15,52
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	119,42	-0,17 %	12,77 %	5 019	15 729 735	14,79

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	12,45
Taux de rendement moyen du marché	6,93
Taux de rentabilité moyen du marché	8,65
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	182
Volume moyen annuel par séance	2 065 606,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 511 941 585,32

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	83,55
Ratio moyen de satisfaction	44,05
Ratio moyen de tendance	52,72
Ratio moyen de couverture	189,67
Taux de rotation moyen du marché	0,51
Prime de risque du marché	2,28
Nombre de SGI participantes	34

Souveraineté monétaire

Le plan de Bruxelles pour imposer l'euro face au dollar

Face à l'imprévisibilité de la politique américaine et à l'hégémonie de la Chine, la Commission européenne abat ses cartes. De la création d'un « 28e régime » juridique à la mobilisation de 10 000 milliards d'épargne, voici les leviers activés pour transformer la monnaie unique en puissance financière globale.

L'intégration européenne reste un chantier inabouti. Selon les données du FMI, les barrières commerciales internes à l'Union européenne pèsent encore l'équivalent d'un droit de douane de 44 % sur les biens et de 110 % sur les services. Pour Bruxelles, la suppression de ces obstacles est le premier levier de compétitivité. L'objectif : rendre le marché européen plus fluide pour inciter les acteurs mondiaux à produire et facturer en euros. Dans cette optique, la Commission propose l'instauration d'un « 28e régime ». Ce cadre juridique unique et optionnel permettrait aux entreprises opérant sur l'ensemble du bloc de s'affranchir des 27 législations nationales. Ce choc de simplification vise à réduire drastiquement les coûts de conformité et l'insécurité juridique qui freinent aujourd'hui les investisseurs étrangers.

10 000 milliards d'euros pour les secteurs critiques

Le volet financier repose sur la mobilisation de l'épargne européenne. Actuellement, environ 10 000 milliards d'euros « dorment » sur des comptes bancaires. L'accélération de l'Union des marchés de capitaux (UMC) doit permettre de flétrir cette manne vers les secteurs de souveraineté : énergies vertes, numérique, défense et semi-conducteurs. La pertinence est ici vitale : il s'agit de retenir les champions européens qui, faute de fonds, partent se coter au Nasdaq.



Pour stabiliser l'édifice, Bruxelles mise sur une harmonisation bancaire totale. Un système européen commun de garantie des dépôts offrirait la même protection aux épargnantes partout dans l'Union. Si la mesure est structurelle, elle reste politiquement sensible, certains pays du Nord craignant de devoir éponger les fragilités bancaires du Sud.

Vers un marché obligataire comparable aux « treasuries »

L'un des piliers de la domination du dollar réside dans la profondeur du marché des titres de dette souveraine. Pour concurrencer ce modèle, la Commission préconise une émission accrue de dette commune, sur le modèle de NextGenerationEU. L'enjeu est de créer un marché d'actifs sûrs et liquides, capables de servir de monnaie de réserve pour les banques centrales mondiales. Ce renforcement passerait par une mutation du Mécanisme européen de stabilité (MES). Aujourd'hui simple pompier financier, le MES deviendrait une institution européenne chargée de gérer la dette commune et

de fournir un filet de sécurité à l'ensemble du bloc, dépassant le périmètre strict de la zone euro.

La bataille technologique de l'euro numérique

La souveraineté se joue désormais sur le terrain des paiements. Alors que deux tiers des transactions numériques en Europe sont traitées par Visa et Mastercard, le lancement d'un euro numérique devient une priorité. Ce moyen de paiement public et gratuit vise à briser la dépendance technologique envers les prestataires américains. Parallèlement, Bruxelles veut investir le champ des actifs tokénisés. Aujourd'hui, 90 % du marché des stablecoins est adossé au dollar. Le développement de stablecoins et de dépôts tokenisés libellés en euros est jugé indispensable pour éviter que les capitaux européens ne continuent de financer la dette américaine au détriment des actifs du Vieux Continent.

L'euro comme arme de facturation et de stabilité

Pour accroître la demande

systématique de l'euro dans la facturation de l'énergie (gaz, pétrole), des matières premières et de la défense.

Cette stratégie s'accompagne d'un encouragement des pays tiers à émettre leur propre dette en euros, renforçant ainsi l'influence géopolitique de la zone. Enfin, la BCE vient de valider un pilier majeur de cette internationalisation. À partir du troisième trimestre 2026,

son dispositif de liquidités deviendra mondial et permanent. En agissant comme prêteur en dernier ressort pour les banques centrales étrangères, la BCE garantit l'accès à la monnaie unique même en période de stress. Ce « filet de sécurité » de 50 milliards d'euros vise à ancrer l'euro comme une valeur refuge incontestable face au billet vert.

(Avec Reuters)

Laits infantiles contaminés

Foodwatch salue l'ouverture d'enquêtes judiciaires

Le parquet de Paris a ouvert cinq enquêtes concernant des laits infantiles contaminés par une toxine bactérienne. L'ONG foodwatch, à l'origine d'une plainte contre X, annonce que de nouvelles familles rejoignent la procédure.



directrice de l'information et des enquêtes de l'organisation, dans un communiqué.

Une crise sanitaire aux conséquences encore incertaines

Selon elle, les enquêteurs devront examiner « les nombreuses infractions relevées par foodwatch dans la plainte », sur la base des pièces transmises et des dossiers médicaux des bébés concernés. La plainte vise une série de délits, parmi lesquels la mise en danger et l'atteinte à l'intégrité physique des nourrissons, la tromperie aggravée

ou encore le manquement aux obligations de sécurité. L'ONG indique que « davantage de familles » rejoignent la procédure, se disant confiante que « la justice fera toute la lumière » sur l'affaire. L'affaire a éclaté mi-décembre, après un premier rappel par Nestlé de dizaines de lots de laits infantiles distribués dans une soixantaine de pays. Une cascade de rappels similaires a ensuite été déclenchée à l'international. En France, trois décès de bébés ont été signalés - seul pays européen concerné à ce stade - ainsi qu'une quinzaine d'hospitalisations. Toutefois, aucun lien de cause à effet n'a pour l'heure été établi entre les produits rappelés et ces décès. Des analyses sont toujours en cours.

(Avec AFP)

Apprentissage

Le gouvernement réduit les aides à l'embauche dans le supérieur

Les aides versées aux entreprises pour recruter des apprentis préparant un BTS ou un diplôme d'ingénieur vont être revues à la baisse. L'exécutif table sur environ 200 millions d'euros d'économies dès 2026 et 700 millions d'ici 2 027.

Le gouvernement serre la vis sur les aides à l'apprentissage. Les montants versés aux entreprises pour l'embauche d'apprentis préparant des diplômes du supérieur seront réduits, selon un projet de décret du ministère du Travail. Jusqu'ici, l'aide à l'embauche atteignait 6 000 euros, avant d'être abaissée l'an dernier à 5 000 euros pour les entreprises de moins de 250 salariés et



200 millions d'euros d'économies dès 2026

En revanche, le montant de 6 000 euros sera maintenu

pour l'embauche d'apprentis en situation de handicap. Ces aides concernent la première année d'exécution des contrats d'apprentissage conclus avant le 1er janvier 2027. Le décret entrera en vigueur le lendemain de sa publication et s'appliquera aux contrats signés à compter de cette date. Selon le ministère du Travail, la réforme doit permettre de générer environ 200 millions d'euros d'économies en 2026,

(Avec AFP)

Intelligence artificielle

L'impact de l'IA sur la bonne gouvernance au cœur de débats à l'ONU à Genève

La manipulation massive de contenus par l'intelligence artificielle (IA) est susceptible d'altérer l'accès à une information fiable et d'affaiblir la participation à la vie publique, alertent des experts.

Réuni du 16 au 20 février à Genève, le Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a inscrit à son ordre du jour l'impact des systèmes d'intelligence artificielle sur la bonne gouvernance. Cette réflexion s'inscrit dans le prolongement des travaux déjà engagés par l'organe onusien sur le lien étroit entre gouvernance et protection des droits fondamentaux. Le Conseil des droits de l'homme avait adopté le 9 octobre 2024 une résolution sur le rôle d'une bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits humains. Dans ce cadre, les débats portent moins sur la régulation de l'intelligence artificielle elle-même que sur ses effets concrets en matière de droits humains et de gouvernance. Pour l'organe onusien basé à Genève, il s'agit de se concentrer sur la manière dont les systèmes d'IA



peuvent faire progresser ou entraver les droits humains.

« L'étude postule que le déploiement de l'IA, s'il n'est pas fondé sur les obligations en matière de droits humains, risque de créer de nouvelles possibilités de violations systématiques des droits qui transcendent les mécanismes de recours traditionnels », note le rapport soumis aux experts.

IA et désinformation menacent la démocratie

Le document rappelle que la manipulation « à grande échelle de contenus à l'aide

» de l'IA affecte directement la capacité des individus à accéder à des informations fiables et à se forger librement une opinion, ce qui a des implications importantes pour leur participation à la vie publique. En outre, « les deepfakes et la désinformation » personnalisée rendus possibles par l'IA constituent de « graves menaces » pour la liberté d'expression et le discours démocratique, et certains ont appelé à une réglementation restrictive dans les domaines où des cadres de gouvernance efficaces n'ont pas encore été mis en place. Ces préoccupations re-

joignent d'ailleurs les mises en garde déjà formulées par les instances onusiennes sur les dérives possibles des technologies numériques en l'absence de garanties adéquates. Par le passé, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme avait aussi mis en garde contre le fait qu'une « surveillance aveugle réprime l'exercice des libertés d'expression et d'association ».

L'ONU explore l'impact de l'IA sur la gouvernance

A l'ouverture des travaux du Comité consultatif, Mahamane Cissé Gouro, Directeur de la Division du Conseil des droits de l'homme et des mécanismes conventionnels du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), a rappelé les initiatives récentes concernant l'intelligence artificielle. Le Secrétaire général de l'ONU avait insisté lors du Sommet d'action de Paris en février 2025 que l'IA devait soutenir le développement durable et non accroître les inégalités

mondiales. En août 2025, il a salué la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de lancer un dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA et un groupe scientifique indépendant pour coordonner le sujet à l'échelle du système. Ces rencontres se tiendront à Genève en juillet 2026 et à New York en mai 2027.

Encadrer l'IA

C'est dans cette logique de vigilance que s'inscrivent les recommandations adressées aux États afin de prévenir toute atteinte aux libertés fondamentales. Le Comité exhorte ainsi les États à « réglementer strictement » l'utilisation de la surveillance basée sur l'IA afin d'empêcher toute violation des droits à la vie privée et à la liberté d'expression. Au-delà de la seule surveillance, le Comité élargit ainsi son appel à des garanties destinées à protéger l'intégrité de l'information et le bon fonctionnement des processus démocratiques. Pour les experts indépendants onusiens, les États

devraient préserver les processus démocratiques et l'intégrité des écosystèmes d'information en exigeant la transparence dans l'étiquetage des contenus générés par l'IA. Etudes présentées aux sessions de juin et septembre Les études du Comité consultatif qui en résultent devraient être présentées lors des 62e (juin-juillet 2026) et 63e sessions (septembre-octobre 2026) du Conseil. Outre cette question de l'IA, cette session du Comité consultatif se penchera aussi sur la violence sexiste facilitée par la technologie, la pollution plastique, la problématique des neurotechnologies, ou l'épineux dossier de l'élévation du niveau de la mer. Instance chargée d'éclairer les travaux du Conseil, le Comité consultatif inscrit ces thématiques dans le cadre plus large de son mandat de promotion et de protection des droits humains.

Avec news.un.org

HOROSCOPE finance

Bélier Les finances seront plutôt instables, mais cela pourra provenir de raisons indépendantes de votre volonté ; il faudra donc rester prévoyant et éviter les dépenses au-dessus de vos moyens.

Taureau Le domaine financier ne connaîtra de changements. Vos ressources seront saines et bien gérées. Les rentrées seront régulières, stables. Vous serez tenté de faire des cadeaux à ceux que vous aimez, en particulier à l'être cher et d'autant plus si vous songez à convoler !

Gémeaux Plus que jamais vous serez tenté de gérer vos finances à coups d'inspiration. Mercure en sera partiellement responsable, il faut bien le reconnaître. Il vous faudra beaucoup de maîtrise de vous-même pour résister à vos impulsions déraisonnables, pour ne pas jeter votre argent par la fenêtre.

Cancer Les placements à long terme et les transactions engageant d'importants capitaux seront favorisés. D'autre part, vous pourrez entreprendre avec succès des démarches auprès d'organismes administratifs ou sociaux.

Lion Dans l'ensemble, vos finances se porteront bien. Mais ce n'est pas une raison pour cesser de demeurer sur une prudente réserve. D'un côté, Mars vous poussera à surévaluer vos possibilités ou vous forcera à des dépenses imprévues et conséquentes dans le domaine familial. Mais d'un autre côté, Pluton vous sera favorable, ce qui rétablira l'équilibre de votre budget.

Vierge Si vous souhaitez obtenir d'importants appuis financiers, votre requête aura de grandes chances d'être acceptée à la faveur de cet aspect de Pluton. Vous pourrez aussi effectuer une excellente affaire.

Balance Mars et la Lune pourront vous valoir une mauvaise surprise côté finances. Pour éviter que la situation ne dégénère, essayez de serrer les cordons de la bourse : avec ces deux planètes momentanément hostiles, mieux vaudra en effet prévenir que guérir !

Scorpion Vous ne devriez en principe rencontrer aucune difficulté sur le front financier. Les planètes n'influenceront pas les secteurs de votre thème liés à l'argent, ce qui vous mettra à l'abri des problèmes, mais ce qui vous privera aussi du soutien de la chance. Ce sera donc le train-train habituel. Si vous êtes raisonnable, vous parviendrez à faire quelques économies.

Sagittaire Vous risquez, avec cet aspect d'Uranus, d'avoir de mauvaises surprises sur le plan financier. Soyez donc prudent et ne signez pas n'importe quoi. Si tout va bien et que votre situation est saine, attention à ne pas céder à un vent de folie : vous ne serez pas à l'abri de tentations ruineuses en ce moment.

Capricorne Profitez de la protection de Jupiter pour faire quelques économies. Hormis cette présence salutaire du Grand Bénéfique, il n'y aura rien de notable pour vous en matière financière.

Verseau Avec cet aspect de Mars, vous n'aurez pas de catastrophe financière à craindre, pas plus, d'ailleurs, que de coup de chance à espérer. Votre équilibre budgétaire sera entre vos mains, solide si vous gérez bien vos avoirs, instable si vous cédez à des tentations ruineuses.

Poisson Vous devrez faire preuve de la plus grande prudence si vous voulez échapper aux impacts célestes négatifs qui planent sur votre secteur d'argent. Pour éviter de devoir faire face à des imprévus désagréables, essayez de restreindre vos dépenses. Ce sera la seule façon de vous en sortir en ce moment.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Édité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFVW-01-2022-B12-01207

Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELLOT
Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

POURQUOI DES CHOSES DESAGREABLES ARRIVENT AUX GENS BIENS ET QUE FAIRE ?

Il nous arrive de poser cette question sur nous-même, ou sur une autre personne. J'avoue qu'il est difficile d'y répondre. C'est un peu comme si l'on se demande pourquoi le soleil luit sur les criminels, les méchants et ceux qui font du mal aux autres, ou encore pourquoi les criminels respirent le même air que tout le monde ? Il y a ce que j'appelle **le SMIG de la vie**. Quels que soient la couleur de la peau, la religion, le sexe..., tous les hommes ou les êtres vivants sur la terre bénéficient d'un certain nombre d'avantages et d'événements douloureux. Et ces choses ne font pas de distinction. La pluie, le soleil, la lune, les catastrophes naturelles, les problèmes de santé, le vieillissement, l'oxygène dans l'air, la procréation... sont des éléments ou des événements qui ne font pas de distinction entre les humains. Il peut effectivement se trouver que dans les faits certaines personnes subissent avec une fréquence plus élevée des situations ou événements désagréables ou des catastrophes naturelles en ce qui concerne par exemple des pays. Prenez l'exemple d'Haïti. Il faut avouer franchement qu'on a de la peine à comprendre la succession et la fréquence des catastrophes naturelles que connaît ce pays, avec en plus la pauvreté, la corruption, le gangstérisme qui gangrènent tout le pays. Certes il y a une grande explication dans l'histoire du pays au travers de son passé colonial, l'esclavagisme avec tous les esclaves qui sont venus d'Afrique pour travailler dans les plantations. Il y a également sans nul doute les mains de puissances régionales comme les États-Unis ou éloignées comme la France et la Grande Bretagne, qui ont non seulement tenu pendant longtemps l'économie du pays mais lui ont fait payer aussi des dettes coloniales colossales, à tel point que le pays ne s'est jamais véritablement relevé. Il y a quand même quelque chose d'assez saisissante. C'est que Haïti partage la même île que la république dominicaine, qui contrairement à son voisin est prospère à plus



sieurs égards. Comment peut-on expliquer que deux pays qui partagent la même île mais n'ont pas les mêmes réalités et ce pratiquement sur tous les plans ? On peut l'exemplifier avec les sucettes des enfants dont une partie est rouge et l'autre jaune, c'est-à-dire la même sucette avec deux facettes différentes. Est-ce qu'en dépit de tous les hommes et les femmes qui peuplent ce pays, n'ont pas une responsabilité pour prendre en charge leur destin malgré l'oppression, l'adversité, les persécutions ? Que vous pensez être quelqu'un de bien ou pas, vous ne pouvez pas empêcher un certain nombre d'épreuves, de difficultés, de challenges de se produire dans votre vie. Nous ne choisissons pas forcément les choses qui nous arrivent ou qui se produisent dans nos vies. La plupart d'entre nous n'ont pas choisi le pays ou les parents desquels ils doivent être issus ou la couleur de leur peau. Même si certains me parleront de réincarnation en estimant que nous payons dans notre vie actuelle les dettes d'une vie antérieure, nous n'avons pas spécialement de l'emprise sur les situations et les événements naturels ou pas qui se produisent dans nos vies personnelles comme professionnelles. Vous ne pouvez pas empêcher les choses en bien ou en mal se produire dans votre vie. Très souvent quand les bonnes choses se produisent ou quand il y a un parfait alignement des étoiles dans nos vies, nous ne nous plaignons pas, nous en jouissons avec beaucoup de joies et de plaisirs. La

vie est un tout indivisible, vous ne prenez pas la partie qui vous convient ou vous arrange pour délaisser celle que vous n'aimez pas. Si on ne peut pas empêcher les choses désagréables d'arriver aux gens bien, que faire quand cela se produit ? Vous avez le choix entre deux postures

1. Passer le temps dans la plainte et la victimisation avec comme conséquence l'attraction et une accumulation de plus de choses désagréables encore.

Lorsqu'on a la ferme conviction que les événements ou situations désagréables qui nous arrivent, ne sont pas justes et qu'on ne comprend pas que malgré qu'on ait fait du mal à personne, commis aucun crime...autant d'infortunes nous arrivent, il y a de gros risques que vous vous engluez dans l'autodestruction, la frustration et la victimisation. Lennui, c'est que plus vous vous plaignez des choses négatives, plus vous les nourrissez en énergies et plus vous les attirez à vous. Vous connaissez le principe de la loi de l'attraction. Plus vous pensez à quelque chose, plus vous attirez la chose à vous. C'est ainsi que sans le vouloir, vous attirez à vous plus de choses désagréables. C'est ainsi qu'à un moment donné, vous avez le sentiment que le monde entier est contre vous un peu comme si on vous a jeté un sort. Parce qu'il y a une succession et ce à un rythme effréné d'événements désagréables, un peu comme si tous les événements désagréables de la vie se sont donnés rendez-vous chez vous.

2. Décider de contrôler ses ressentis et émotions afin d'agir dans le sens de ce qu'on veut par-dessus tout.

EVENEMENT+REACTION=RESULTAT.

Selon vous, qu'est-ce que vous pouvez contrôler et qu'est-ce que vous ne pouvez pas contrôler dans cette formule ? Vous avez certainement deviné. On ne peut pas contrôler les événements et les résultats qui sont externes à nous. Par contre nous avons le choix quant à la manière dont nous réagissons face aux choses qui nous arrivent et surtout celles qui sont désagréables. Quand vous arrivez à contrôler, dominer ou si vous voulez, orienter vos émotions dans le sens que vous voulez, en règle générale les situations ont moins d'impact négatif sur vous et votre humeur. A partir de ce moment, c'est plus facile d'agir pour changer le cours des événements pour obtenir les résultats qui sont conformes à nos objectifs. Si on vous annonce un licenciement qui n'est pas une bonne nouvelle, je l'admet, vous avez le choix entre ces deux options :

a. Penser à toutes les charges, les factures, les crédits contractés à la banque, ce que les gens vont penser de vous, la perte de votre statut social, le risque de perdre votre partenaire, le fait de ne pas avoir d'épargne...

Selon quand vous alignez toutes ces raisons dans votre esprit et que vous ne trouvez pas ou pensez qu'il n'y a pas d'issue pour vous, qu'est ce qui peut ou va se passer ?

b. C'est peut-être le moment pour moi de lancer mon projet que je reporte depuis ou de créer mon entreprise.

Maintenant lorsque vous réfléchissez en termes, dans quel état d'esprit vous serez et quel sera le poids du licenciement sur vous ? Selon vous, comment agirez-vous dans ces deux cas de figures ? Vous avez la réponse.

Que la paix soit avec vous !

GANDONOU S. Marcellin
CEO SENAKPON GROUP
m.gandonou@senakpon.com
Consultant - Auteur - Coach - Conférencier international.

Coaching & mentorat

Entrée en vigueur de la norme professionnelle du CACMES

Un peu plus de deux mois après les Journées Scientifiques Internationales du Coaching 2025 (JSIC 2025), place à la proclamation et à la remise officielle des actes. Organisée le jeudi 12 février à Lomé, cette cérémonie solennelle visait à conférer une portée institutionnelle et normative aux résolutions adoptées lors des assises de décembre 2025. Elle a également marqué, de manière officielle et symbolique, l'entrée en vigueur de la norme professionnelle du CACMES (Conseil Africain du Coaching, du Mentorat et de la Supervision) à l'échelle continentale, ouvrant ainsi une nouvelle étape dans la structuration et la reconnaissance du coaching en Afrique.

Selon les organisateurs, la proclamation solennelle et la remise des actes constituent une étape déterminante dans l'institutionnalisation des résolutions issues des JSIC 2025. Organisées du 3 au 5 décembre 2025 à Lomé, les JSIC 2025 ont marqué un tournant décisif pour les métiers de l'accompagnement en Afrique. Bien au-delà d'un simple cadre d'échanges professionnels, ces journées ont posé les bases d'un véritable dispositif de régulation souverain du coaching sur le continent, avec l'ambition de structurer, encadrer et professionnaliser durablement le secteur. Le moment fort de ces assises a été l'adoption à l'unanimité de la « Déclaration de Lomé 2025 ». Ce texte fondateur constitue désormais la référence politique et stratégique pour l'organisation du coaching en Afrique. À travers cette déclaration, les acteurs du secteur ont affirmé leur volonté commune de faire sortir le coaching de l'informel et de l'amateurisme. L'objectif est de l'inscrire dans une double exigence : la rigueur scientifique et le respect strict de l'éthique professionnelle. Les acteurs estiment que le coaching, en tant qu'outil de transformation individuelle et organisationnelle, ne peut plus évoluer sans cadre normatif clair. Par ailleurs, les JSIC 2025 ne se sont pas



limitées à des déclarations d'intention. Elles ont abouti à l'adoption de trois instruments structurants appelés à faire autorité sur l'ensemble du continent. D'abord, le Référentiel panafricain de compétences, le tout premier standard professionnel conçu par et pour l'Afrique. Ce document harmonise les niveaux d'excellence attendus des coachs et définit clairement les compétences requises à chaque palier d'exercice. Il pose ainsi les bases d'une reconnaissance commune des qualifications à l'échelle continentale. Ensuite, la charte de régulation du CACMES, un dispositif encadrant l'exercice du métier, la déontologie et les mécanismes de certification. Il constitue un garde-fou contre les dérives et offre aux usagers des garanties en matière de qualité et de responsabilité professionnelle. Enfin, l'ancre académique du coaching a été formellement affirmé. La discipline bénéficie désormais d'un appui institutionnel à tra-

vers des partenariats universitaires, ouvrant la voie à la recherche scientifique, à la production de connaissances et à la formation structurée des praticiens. En outre, dans la continuité de ces avancées, le Comité d'organisation a annoncé le lancement immédiat d'un plaidoyer auprès des instances gouvernementales et régionales, notamment l'UEMOA, la CEDEAO et l'Union africaine, pour la création d'un Ordre Professionnel des Coachs. L'objectif est de protéger les usagers, de valoriser le titre de coach et de garantir que cet outil de performance serve réellement le développement économique de l'Afrique. Ainsi donc, à travers la proclamation solennelle et la remise des actes organisées le jeudi 12 février, il s'agit de donner un cadre formel et durable aux recommandations adoptées, afin d'en assurer l'appropriation par les instances académiques et institutionnelles concernées.

Avec Société Civile Médias



Le Togo en chiffres

DEVELOPPEMENT ET INEGALITES		
PIB/habitant (FMI, 2023)	Pays	Afrique
Classement IDH (PNUD, 2022)	1 001 USD	1 680 USD
Coefficient de Gini (BM, 2022)*	163/193	-
Part de la population disposant de moins de 2,15 USD par jour (BM, 2021)	37,9	-
Taux d'alphabétisation des adultes (BM, 2019)	26,6%	36,7% (2019)
Nombre moyen d'années d'écolarité (NU, 2022)	5,6 ans	6 ans (2022)
Part de la population vivant dans des bidonvilles (BM, 2020)	71%	75%
APD nette par habitant (BM, 2022)	39 USD	51%
Taux d'urbanisation (BM, 2021)**	49 USD	55,1%

* Le coefficient de Gini est un indicateur de mesure de l'égalité de revenu au sein de la population. Il varie entre 0 (égalité parfait) et 100 (égalité extrême).
** Pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus détenant un compte dans une institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile.

INFRASTRUCTURES		
Taux d'accès à l'électricité (BM, 2022)	57,2%	65%
Taux d'accès à l'eau potable (BM, 2022)	71%	35%
Part de la population aux services d'assainissement de base (BM, 2022)	19%	-
Classement Africa Infrastructure development Index (AFID, AIDI 2022)	43/54	-
Indice de Transport Index	28/54	-
Taux d'accès à la téléphonie mobile (BM, 2022)	74%	89%
Part de la population utilisatrice d'internet (BM, 2022)	38%	37% (2023)
Indice de performance logistique (BM, 2023)*	2,5	2,5

* L'indice de la Banque mondiale évalue le réseau de services qui soutient le mouvement physique des marchandises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Il varie entre 1 (performance faible) et 5 (performance élevée).

Classements d'indicateurs de gouvernance		
Transparency international 2023	126/180	
Mo Ibrahim 2023	22/54	
Reporters sans frontières 2024	113/180	

1er

Le Togo est le 1^{er} exportateur de soja bio vers l'Union Européenne (UE), avec un volume estimé à 98 747 tonnes en 2023, selon le rapport EU imports of organic agri-food products, Key developments in 2023 (Commission de l'UE).

• Source : tresor.economie.gouv.fr

Tchaoudjo

Un projet de renforcement des capacités d'influences des femmes et jeunes lancé

Le projet « Renforcement des capacités d'influence des femmes et des jeunes pour leur participation aux sphères décisionnelles dans les communes de Tchaoudjo 2 et 4 », a été officiellement lancé, le vendredi 13 février à Sokodé, dans la commune Tchaoudjo 1.



D'un coût global de 16.399.000 F CFA, ce projet de l'ONG Alliance pour la défense et conseil de la femme (ADCF-Togo) s'inscrit dans le cadre de ses activités de promotion de la participation des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision. Il est exécuté avec l'appui financier de l'Agence française de développement (AFD) à travers l'Association féminine de solidarité internationale (Equipop). Cette initiative vise à renforcer le leadership, les capacités d'influence et la participation effective des femmes et des jeunes dans les processus de prise de décision aux niveaux local et national. D'une durée de 18 mois, elle prévoit, entre autres, l'organisation d'une rencontre d'information à l'intention des autorités locales et administratives ainsi que la formation des femmes et jeunes des deux communes sur les techniques de plaidoyer et d'influence. Les activités intègrent également des émissions radiophoniques interactives et la formation des femmes et des jeunes sur les techniques de négociation et de gestion de conflits. Elles incluent l'élaboration

d'un document de prévention et de gestion des risques y compris le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes. La formation du personnel des entités à but non lucratif sur la communication organisationnelle et le nouveau système comptable (SYCEBENL) est aussi envisagée. L'atelier de lancement a servi de cadre pour sensibiliser sur le projet et mobiliser les acteurs autour de ses objectifs et de sa mise en œuvre. Il a permis de souligner l'importance du rôle des femmes et des jeunes dans les sphères décisionnelles. La rencontre a favorisé les échanges entre les participants et le recueil de leurs contributions. Le secrétaire général de la commune, Gmakagni Nikabou a affirmé que malgré des avancées relevées, des défis persistent dans la participation des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles au niveau communautaire et local. Pour elle, l'association de tous les acteurs à cette initiative permet de faire un pas décisif vers un avenir où chaque voix compte et où le développement se construit avec l'implication de toutes et de tous.

Avec ATOP/MEK/BA

Décentralisation

Col Bakai Pidassa prend les commandes de la préfecture de Kpendjal Ouest

Le Colonel Bakai Pidassa, nommé préfet de Kpendjal-ouest le 30 décembre 2025 par décret présidentiel, a pris fonction le jeudi 12 février à Naki-Est lors d'une cérémonie de passation des charges.



La cérémonie s'est déroulée entre le nouveau préfet et celui de Kpendjal, Kolani Lamboni Fartongue qui assumait l'intérim dans la localité. Elle a été présidée par le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Déjji Affoh en présence de plusieurs personnalités civiles et militaires. Le gouverneur des savanes a félicité le nouveau préfet pour sa nomination et lui a rappelé son rôle et sa mission. « Vous représentez le pouvoir central dans la préfecture, vous devrez assurer la gestion des intérêts nationaux, contrôler la légalité des actes des autorités préfectorale, superviser la mise en œuvre des projets dans votre préfecture », a-t-il indiqué. M. Atcha-Déjji a insisté sur la stabilité et la sécurité publique confor-

mément aux dispositions légales. Il a exhorté les différentes couches socio-professionnelles et la population de Kpendjal-ouest à soutenir le préfet avec plus d'ardeur, d'abnégation et de franche collaboration pour la réussite de sa mission. Le préfet de Kpendjal-ouest a rendu hommage au Président du Conseil, Faure Gnassingbé pour la confiance placée en sa personne en lui confiant cette préfecture. Col Bakai a pro-

mis de travailler avec loyauté et dévouement en collaboration avec les autres autorités locales et la population pour non seulement l'atteinte des objectifs du gouvernement en termes de sécurité mais aussi pour le renforcement de la cohésion sociale. Avant sa nomination, le Colonel Pidassa était le directeur du Service central de recherche et d'investigation criminelle (SCRIC).

Avec ATOP/BLS/JK/BA



Transformation Digitale des Entreprises Africaines

METHODES - OUTILS
ET ACCOMPAGNEMENT

INNOVATION CONSULTING & TRAINING - CANADA

ATTESTATION STRAT.IN CANADA À L'ISSUE DE LA FORMATION



QUÉBEC - CANADA



admin@stratin-canada.com

09 - 10 - 11 AVRIL 2026



+1 418 490 2281



+228 90 44 55 71